

ANNEXE 4

Reportage photographique

Mars 2026

Construction d'ombrières agrivoltaïques au lieu dit Le Ménil

Commune de Gâprée (61 390)

Département de l'Orne (61)



1

Vue rapprochée de la zone d'étude – Entrée du site

Le point de vue se situe au nord du site d'étude, sur une route communale. Depuis ce point de vue, en face, sont visible l'entée vers les parcelles ZE 12 et ZE 13. Vers l'ouest, la zone d'étude est entourée par une haie bocagère, La présence des ces haies limites les vues sur les ombrières photovoltaïques.



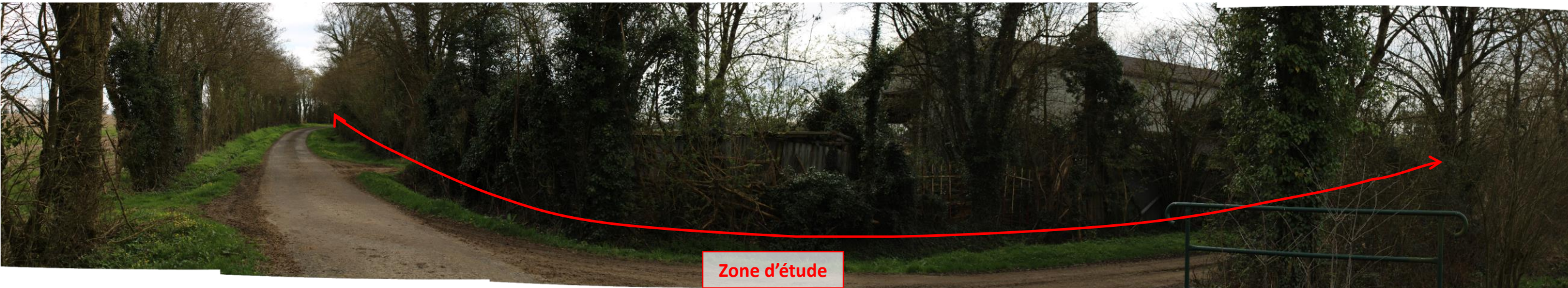
EST

OUEST



2 Vue rapprochée de la zone d'étude – Depuis l'angle au nord-est

Ce point de vue se trouve à l'intersection de la rue au boulanger et la route communale au nord-est de la zone d'étude. Depuis ce point de vue, la zone d'étude est entourée d'une haie bocagère dense. Cette haie limitera les vues sur les installations. Seul le poste de livraison sera visible.



3 Vue éloignée de la zone d'étude – Sortie du centre

Sur la route communale, à la sortie du centre de la commune et à proximité du site inscrit, le site de projet est situé en arrière plan de parcelles agricoles. De plus des haies tapissent l'horizon. Ce point de vue se situe à environ 530 m de la zone d'étude.

Ainsi, en raison de la distance au projet et du caractère arboré du paysage, le risque de voir les ombrières photovoltaïques sont faibles.



Vue rapprochée de la zone d'étude

Depuis ce point de vue éloigné, en bordure ouest de la zone d'étude, les vues sont dégagées. Une haie bocagère dense se situe en arrière plan. Les installations photovoltaïques se trouveront derrière cette haie. Ainsi, les ombrières photovoltaïques ne seront pas visibles depuis ce point de vue.



Zone d'étude

5

Vue rapprochée de la zone d'étude

Depuis ce point de vue éloigné, en bordure ouest de la zone d'étude, les vues sont dégagées. Une haie bocagère dense se situe en arrière plan. Les installations photovoltaïques se trouveront derrière cette haie. Ainsi, les ombrières photovoltaïques ne seront pas visibles depuis ce point de vue.

**Zone d'étude**

6

Vue éloignée de la zone d'étude – Sortie du hameau Les Grouas

Depuis ce point de vue éloigné, la zone d'étude est située en arrière plan d'une parcelle agricole.

La zone d'étude se trouve à environ 558 m du point de vue.

Les ombrières photovoltaïques ne seront pas visibles depuis ce point de vue.



**Zone d'étude
(à 558 m en arrière plan)**

